



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015
Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
13, rue Scipion - 75005 Paris
Ce rapport contient 31 pages
Référence : JE/MC/IB

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Document Classification: KPMG Confidential

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance,
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6820Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Siège social : 13, rue Scipion - 75005 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » en page 8 de l'annexe qui expose la fusion absorption intervenue au cours de l'exercice avec l'Association des Amis de la Maison de Solenn – Maison des Adolescents.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note D 5 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 7 juin 2016

KPMG S.A.

Jérôme Eustache
Associé





F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

A - BILAN	2
B - COMPTE DE RESULTAT	4
C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	6
D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
D1 - Faits caractéristiques de l'exercice	8
D2 - Principes, règles et méthodes	8
D3 - Notes relatives au bilan	11
D4 - Notes relatives au compte de résultat	22
D5 - Notes relatives au compte d'emploi des ressources	23

A - 1 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

(en euros)

ACTIF	31-12-2015			31-12-2014
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
. Immobilisations incorporelles :	151 870,57	151 777,33	93,24	1 867,52
- Concessions, brevets, licences, marques, procéd logiciels, droits et valeurs similaires	571,68	571,68		
- Autres	10 133,03	10 039,79	93,24	1 867,52
	141 165,86	141 165,86		
. Immobilisations corporelles	188 336,34	156 329,27	32 007,07	40 509,11
- installations générales & agencements	95 525,18	84 510,22	11 014,96	17 638,78
- Matériel informatique	64 566,02	48 313,41	16 252,61	22 012,12
- Matériel de bureau	2 271,17	1 924,26	346,91	159,96
- Mobilier	25 973,97	21 581,38	4 392,59	698,25
. Immobilisations financières				1 090 933,96
- Autres titres immobilisés				1 090 933,96
- Prêts au personnel				
ACTIF CIRCULANT				
- Avances et acomptes versés sur commandes	2 200,00		2 200,00	11 511,99
- Autres créances	699 206,41		699 206,41	1 015 803,34
- Valeurs mobilières de placement	33 782 637,11		33 782 637,11	30 103 587,23
- Disponibilités	3 975 593,48		3 975 593,48	2 890 680,97
- Charges constatées d'avance	132 552,28		132 552,28	166 720,60
TOTAL	38 932 396,19	308 106,60	38 624 289,59	35 321 614,72
<i>Engagements reçus :</i>				
Legs acceptés par le Conseil d'administration en attente d'autorisation			3 298 960,57	862 922,92
Legs non opposé par l'autorité de tutelle			1 226 461,98	3 145 663,18
Total engagements reçus			4 525 422,55	4 008 586,10

A - 2 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2015
(en euros)

PASSIF	31-12-2015	31-12-2014
FONDS ASSOCIATIFS	4 935 724,42	4 935 724,42
. Fonds associatifs sans droit de reprise	3 073 690,56	3 027 012,48
- Fonds statutaires	1 326 306,45	1 326 306,45
- Fonds statutaires affectés	1 747 384,11	1 700 706,03
. Report à nouveau	1 862 033,86	1 441 931,15
. Résultat de l'exercice		466 780,79
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 041,00	40 196,00
FONDS DEDIES	16 214 803,95	14 370 176,19
. Fonds dédiés à des programmes	10 845 483,44	8 646 324,28
. Fonds dédiés à des projets futurs	5 369 320,51	5 723 851,91
ENGAGEMENTS ET DETTES	17 327 110,22	15 975 518,11
. Projets conventionnés auprès des hôpitaux	16 409 974,02	14 783 833,59
. Dettes	917 136,20	1 191 684,52
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 763,17	602 605,26
- Dettes fiscales et sociales	200 348,26	184 155,66
- Dettes diverses	7 024,77	404 923,60
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	92 610,00	
TOTAL	38 624 289,59	35 321 614,72

B - 1 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015
(en euros)

CHARGES	31-12-2015	31-12-2014
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Achats de matières premières et autres approvisionnements	273 835,42	293 011,69
. Autres achats et charges externes	1 994 623,49	1 828 162,79
. Charges locatives	4 603,34	10 217,65
. Honoraires	175 742,12	154 300,41
. Conception, création, fabrication	366 819,27	368 982,74
. Missions, réceptions, déplacements	65 318,48	89 595,85
. Frais postaux & frais télécom.	564 282,86	522 288,68
. Autres charges externes	817 857,42	682 777,46
. Impôts, taxes et versements assimilés	7 710,72	11 869,16
. Salaires et charges sociales (*)	1 129 922,75	932 078,48
. Salaires et traitements	690 512,52	552 333,12
. Charges sociales et fiscales	439 410,23	379 745,36
. Subventions accordées par la Fondation (*)	7 028 049,69	10 037 391,00
. Autres charges	14 701,35	18 214,69
. Dotations aux amortissements et aux provisions	29 417,03	26 276,46
. Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 379 163,12	2 582 379,82
CHARGES FINANCIÈRES :		2 411,76
. Dotations aux amortissements et aux provisions		
. Intérêts bancaires et assimilés		2 411,76
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	1 624,78	
. Sur opérations de gestion		
. Sur opérations en capital	1 624,78	
SOLDE CRÉDITEUR = EXCÉDENT		466 780,79
TOTAL	13 859 048,35	16 198 576,64

(*) Il convient de déduire de la masse salariale la rémunération des 4 salariés affectés à la Maison de Solenn et de l'ajouter à la rubrique « Subventions accordées par la Fondation » pour un montant de 169 467,93 euros soit un total des subventions de 7 197 517,62 euros.

B - 2 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015
(en euros)

PRODUITS	31-12-2015	31-12-2014
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Produits de la générosité du public	11 198 345,33	9 454 834,57
. Dons et mécénat	7 605 352,55	6 567 554,88
. Legs et autres libéralités	3 592 992,78	2 887 279,69
. Autres produits de la générosité du public (*)	368 544,87	1 346 876,13
. Subventions de fonctionnement	210 000,00	215 000,00
. Autres produits	41 942,83	41 807,52
. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	2 017 505,07	5 054 456,97
PRODUITS FINANCIERS :	22 710,25	85 601,45
. Revenus des obligations	10 324,75	20 880,28
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 385,50	64 721,17
. Reprises sur provisions et transferts de charges		
. Autres produits financiers		
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
. Sur opérations en capital		
TOTAL	13 859 048,35	16 198 576,64

NB : En raison de son affectation aux programmes de la Fondation, la rubrique mécénat est incorporée dans la rubrique dons.

(*) Il s'agit, exclusivement, des annulations des engagements auprès des hôpitaux pour des projets non réalisés ou des soldes non utilisés

C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES au 31 DECEMBRE 2015

Le tableau ci-après, est conforme avec les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable tel que défini par le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISEES AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 - MISSIONS SOCIALES : NOUVEAUX ENGAGEMENTS		7 650 152,55
1 - 1 - Réalisées en France		
Actions réalisées directement	7 650 152,55	
Versement à d'autres organismes agissant en France		
1 - 2 - Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement		
Versement à un organisme central ou d'autres organismes		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2 - 1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 193 195,31	2 193 195,31
2 - 2 - Frais de recherche des autres fonds privés		
2 - 3 - Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	622 692,37	348 039,29
		10 191 387,15
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	10 466 040,23	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	13 845,00	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	3 379 163,12	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00	
V - TOTAL GENERAL	13 859 048,35	
V - Part des acquisitions d'immobilisations bruts de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		6920,49
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		1854,68
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		10 196 452,96
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISEES AVEC AFFECTATION DES
RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS**

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (1)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		2 065 221,06
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	11 198 345,33	11 198 345,33
1 - 1 - Dons collectés	7 605 352,55	7 605 352,55
- Dons manuels non affectés	1 704 787,66	1 704 787,66
- Dons manuels affectés	5 900 564,89	5 900 564,89
1 - 2 - Legs collectés	3 592 992,78	3 592 992,78
- Legs et autres libéralités non affectés	3 135 864,85	3 135 864,85
- Legs et autres libéralités affectés	457 127,93	457 127,93
1 - 3 - Autres produits liés à la générosité du public	368 544,87	368 544,87
2 - AUTRES FONDS PRIVES		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	210 000,00	
4 - AUTRES PRODUITS	64 653,08	
1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	11 841 543,28	
II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	2 017 505,07	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-1 361 658,05
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00	
VI - TOTAL GENERAL	13 859 048,35	10 205 232,15
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		10 196 452,96
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		2 074 000,25
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		

D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

D - 1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Conseil d'administration de la Fondation du 8 avril 2015 a approuvé l'opération de fusion-absorption de l'association des amis de la Maison de Solenn-Maison-des Adolescents. Ce regroupement a pour objectif de simplifier l'organisation ; il ne modifie pas le soutien dont bénéficie la Maison de Solenn pour les ateliers de soins culturels, la formation et la recherche. Cette fusion-absorption a pris effet aux plans comptable et fiscal rétroactivement au 1er janvier 2015."

Par cette opération, la Fondation bénéficiaire reprend l'ensemble du patrimoine et des engagements souscrits par l'Association apporteuse décrits ci-après :

- Concernant l'actif
 - o Valeurs mobilières de placement
 - o Disponibilité
 - o Charges constatées d'avance

L'Association apporteuse ne possède ni bien immobilier ni droits incorporels

- Concernant le passif
 - o Dettes fournisseurs et comptes rattachés
 - o Dettes fiscales et sociales
 - o Autres dettes

Il est précisé que l'actif net de l'Association apporteuse s'élevait à 482 969,71 euros

Le tableau suivant permet de comparer les comptes de l'exercice 2015 avec les comptes de 2014 en prenant en compte pour ce dernier exercice l'impact de cette fusion absorption.

	FONDATION HP-HF			ASSOCIATION
	31/12/2015	31/12/2014 retraité	FHP-HF	Amis MDS-MDA
		A= B+C	B	C
	31/12/2015	31/12/214	31/12/2014	31/12/2014
CHARGES				
Honoraires	175 742,12	162 165,83	154 300,41	7 865,42
Autres achats et charges externe (*)	1 994 623,49	1 838 358,21	1 819 662,79	18 695,42
Salaires traitements	690 512,52	626 848,01	552 333,12	74 514,89
Charges sociales et fiscales	439 410,23	412 274,55	379 745,36	32 529,19
Subventions accordées par la Fondation (**)	7 028 049,69	10 035 825,43	9 987 391,00	48 434,43
PRODUITS				
Dons et mécénat (**)	7 605 111,49	6 618 722,88	6 567 554,88	51 168,00
RRNU	2 017 505,07	5 173 955,36	5 054 456,97	119 498,39
Produits financiers et divers (*)	22 828,73	78 637,21	77 101,45	1 535,76

(*) Neutralisation d'opération réciproque de frais de gestion refacturé à l'Association pour un montant de 8 500€

(**) Neutralisation d'opération réciproque du subvention accordée par la Fondation pour un montant de 50 000€

D - 2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice clos le 31 décembre 2015 de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a été établi conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 modifié par le règlement CRC 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

1 - Principes généraux

En particulier, les comptes annuels aux 31 décembre 2015 ont été établis conformément au Plan Comptable Général applicable aux associations et aux fondations, tel que défini par le règlement n° 99.01 modifié et le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

Enregistrement des dons reçus et des subventions accordées

L'ensemble des dons reçus constitue des produits d'exploitation.

Parallèlement, les subventions décidées dans le cadre des projets financés constituent des charges d'exploitation.

a. Fonds dédiés

Il s'agit des dons affectés par le donateur aux programmes de la Fondation non utilisés à la fin de l'exercice.

Ces comptes présentent une spécificité en regard des dispositions du Plan Comptable Général. En effet, ils ne constituent ni des fonds propres ou associatifs ni des dettes.

b. Les dettes engagées auprès des hôpitaux

Ces comptes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris).

Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

2 - Opération Pièces jaunes

La Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France organise chaque année au mois de janvier, depuis 1990, une campagne nationale de solidarité en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des enfants hospitalisés. Les campagnes de collecte des Pièces jaunes font très largement appel au bénévolat et au partenariat de grandes institutions et entreprises :

- Banque de France,
- Carrefour & Carrefour Market,
- Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française,
- GDF SUEZ,
- Ministère de l'Education et nationale,
- La Poste,
- RTL,
- SNCF,
- TF1,
- TV Magazine,
- SFR,
- Brinks
- Disney Hachette Presse (Mickey)

Par ailleurs, la Fondation est très soucieuse de maintenir l'activité qu'elle déploie à cette occasion dans le cadre d'une organisation très stricte au plan de ses coûts de fonctionnement, voulant toujours privilégier l'affectation de la plus grande partie possible de ses moyens à la réalisation des projets que lui proposent les hôpitaux.

Les enfants souhaitant se mobiliser au profit de leurs camarades hospitalisés ont trouvé en 2015 dans les 17 000 bureaux de La Poste - grand partenaire bénévole de la Fondation, dans les magazines de TV magazine, Mickey et dans les boulangeries-pâtisseries françaises 2 570 500 tirelires en carton à découper, plier et monter, au moyen desquelles ils collectent auprès de leurs proches les pièces en euros. En raison de leur grand nombre et des caractéristiques de la collecte, ces tirelires ne font pas l'objet de suivi particulier.

Le résultat de la collecte 2015 a permis de recueillir environ 1,9 millions d'euros. A la date de la présente note, le résultat de la collecte 2016 n'est pas encore connu puisqu'il faut plusieurs mois pour que toutes les opérations d'une collecte soient finalisées en raison de l'importance des volumes à traiter.

L'acheminement des sommes collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste, est assuré par La Poste. Une fois scellés par celle-ci, les sacs de pièces (environ 6340 sacs de 25 kg au titre de la collecte 2015) sont acheminés par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France, autre grand partenaire bénévole de la Fondation.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

Le délai d'environ trois mois, nécessaire à la remontée de la collecte témoigne de la complexité du processus dans son ensemble.

D - 3 - NOTES RELATIVES AU BILAN

1 - Les immobilisations et amortissements

Les immobilisations et amortissements sont évalués conformément aux règlements comptables applicables (CRC 2002-10 et CRC 2004-06).

a - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés selon la méthode linéaire sur une période qui n'excède pas 5 ans.

b - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et réparations sont enregistrés en charges de l'exercice.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

	Durée d'utilisation (en années)
• Installations générales	10
• Matériel informatique	5
• Matériel de bureau	5
• Mobilier de bureau et installations	10

1 - 1 - Les immobilisations brutes se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2015

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2015	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2015
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	12 942,36	93,60	2 902,93	10 133,03
Concessions et droit simil.brevets	571,68			571,68
Autres immobilisations incorporelles	141 165,86			141 165,86
Sous total	154 679,90	93,60	2 902,93	151 870,57
Immobilisations corporelles :				
Installations générales	95 525,18			95 525,18
Matériel informatique	62 050,82	2 515,20		64 566,02
Matériel de bureau	2 000,36	270,81		2 271,17
Mobilier	21 933,09	4 040,88		25 973,97
Sous total	181 509,45	6 826,89		188 336,34
Immobilisations financières :				
Titres immobilisés	1 090 933,96	10 324,75	1 101 258,71	
- Autres titres immobilisés	1 083 374,25	541,80	1 083 916,05	
- Coupons courus sur OATei (Indexés en zone euro)	7 559,71	9 782,95	17 342,66	
- Surcote OATie				
Sous total	1 090 933,96	10 324,75	1 101 258,71	
TOTAL	336 189,35	6 920,49	2 902,93	340 206,91

1 - 2 - Les amortissements se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2015

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2014	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2015
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	11 074,84	243,10	1 278,15	10 039,79
Concessions et droit simil.brevets	571,68			571,68
Autres immobilisations incorporelles	141 165,86			141 165,86
Sous total	152 812,38	243,10	1 278,15	151 777,33
Immobilisations corporelles :				
Installations générales	77 886,40	6 623,82		84 510,22
Matériel informatique	40 038,70	8 274,71		48 313,41
Matériel de bureau	1 840,40	83,86		1 924,26
Mobilier	21 234,84	346,54		21 581,38
Sous total	141 000,34	15 328,93		156 329,27
TOTAL	293 812,72	15 572,03	1 278,15	308 106,60

2 - Autres créances et produits à recevoir

Pour l'exercice 2015 l'essentiel de ce poste porte sur les produits restant à recevoir résultant d'une subvention de fonctionnement pour 84 000 €, du mécénat pour 250 000 €, du traitement du produit de la tirelire au-delà du 31 décembre pour 85 159,50 €, d'un don du Théâtre des champs Elysée à l'occasion du Concert « Hommage à Solenn » 75 970 € et des remontées de la collecte, des mailings de fidélisations et des diverses lettres hôpital soleil, notamment celle du quatrième trimestre 2015 pour 203 012,41 euros.

3 - Valeurs mobilières de placement

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies en titres d'Etat français ou assimilés, afin de limiter le risque de contrepartie, et sur des maturités correspondant au profil prévisionnel des disponibilités de la Fondation.

La trésorerie disponible est également placée sur les supports suivants :

- * un fonds commun de placement obligataire géré par la Banque de France : France Obligations Sécurité.

- * un fonds commun de placement monétaire géré par la Banque de France : France Investissement Monétaire.

Les titres composant ces portefeuilles sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode «premier entré-premier sorti».

A la date de clôture de l'exercice, les titres de SICAV et de fonds communs de placement sont évalués à leur valeur liquidative. Si cette valeur d'inventaire est supérieure au prix d'acquisition des titres, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Si elle est inférieure, la moins-value latente fait l'objet d'une dépréciation.

Le fonds obligataire de capitalisation, France Obligations Sécurité géré par BDF Gestion ne fait pas l'objet de vendu / acheté en fin d'exercice.

S'agissant des SICAV et FCP monétaires, les produits financiers de l'exercice sont essentiellement appréhendés à travers les vendus / achetés de ces titres, réalisés à la clôture de l'exercice.

La Fondation a opté pour une gestion financière prudente en plaçant l'essentiel de ses avoirs à la Banque de France, la Banque Postale et pour le solde à la Caisse des Dépôts et Consignations. Les produits financiers réalisés s'élèvent à 22 710,25 euros

Dans un souci de simplification des tâches incombant à la Banque et à ses clients et de renforcement du cadre juridique entourant la gestion de comptes, la Banque a proposé à la Fondation de nantir des parts de FCP à hauteur des positions débitrices intra-journalières habituellement constatées sur ses comptes. Ces parts de FCP ne font pas l'objet de vendus / achetés réalisés à la clôture de l'exercice.

Dans ce cadre la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et la Banque de France ont signé au profit de cette dernière une convention de nantissement de compte de titres financiers.

Le solde de ce compte est inclus dans le tableau ci-dessous.

Etat du portefeuille titres	
(en euros)	
Année 2015	Total des placements
	Valeur
En portefeuille au 01/01/2015	30 608 647
En portefeuille au 31/12/2015	33 782 637
Evaluation au 31/12/2015	39 368 803
Plus-values latente	5 586 166

Il est rappelé que la plus-value latente au 31 décembre 2014 s'élevait à 5 523 960 euros.

4 - Disponibilité

Ce poste intègre au 31 décembre 2015 des placements sous forme de livrets d'épargne auprès de la Banque Postale. (Livret A : 78 076,50 euros et un Livret B : 1 955 124,54 euros) ainsi que des placements à la Caisse des dépôts et consignations en obligations assimilables du trésor échues pour un montant de 1 103 932,94 euros.

5 - Charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir.

6 – Tableau d'affectation du résultat définitivement acquis de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Origines :		
- Excédent comptable de l'exercice		466 780,79
Affectations :		
- Fonds statutaires affectés	46 678,08	
- Report à nouveaux	420 102,71	

7 - Provisions pour risques et charges

- La provision relative à l'indemnité de départ à la retraite pour l'ensemble des salariés de la Fondation est comptabilisée au 31 décembre 2015 pour un montant de 54 041 euros.

Cette provision a été calculée à partir des éléments suivants :

- Application du régime de droit commun
- Age et ancienneté des salariés
- Actualisation au taux TEC 10 (Indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du trésor fictive dont la durée serait de 10 ans)
- Application d'un coefficient pour tenir compte d'une probabilité de départ en fonction de l'ancienneté.

8 – Tableau de variation des fonds associatifs (avant affectation du résultat de l'exercice 2015)

Les fonds associatifs de la Fondation sont composés de :

- L'apport des fondateurs, non consommable et sans droit de reprise, à hauteur de 1 326 306,45 euros.

- Le cumul des affectations statutaires des résultats excédentaires à hauteur de 1 747 384,11 euros.

Libellé	Au 31-12-2014	Augmentations	Diminutions	Au 31-12-2015
	A		B	D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 027 012,48	46 678,08		3 073 690,56
- affectation de 10% de l'excédent 2014		46 678,08		
Report à nouveau				
- affectation de 90% de l'excédent 2014	1 441 941,80	420 102,71		1 862 044,51
Résultat comptable de l'exercice 2014	466 780,79		466 780,79	
TOTAL	4 935 735,07	466 780,79	466 780,79	4 935 735,07

9 - Tableau de suivi des fonds dédiés

En euros

Situations Ressources	Fonds dédiés au début d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Compte à compte	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Fonds dédiés au 31/12/2015
	A	B		C	E = A+B-C
a - Fonds dédiés affectés à des	9 129 293,99	3 379 163,12	354 531,40	2 017 505,07	10 845 483,44
Fonds dédiés réservés à la pédiatrie	482 044,63			482 044,63	
FD : Ateliers thérapeutiques MDS-MDA	4 263 944,46	147 118,42	473 164,60	216 383,14	4 667 844,34
FD apportés par Amis de MDS-MDS (**)	473 164,60		-473 164,60		
FD Amis de MDS-MDA Atelier esthétique (**)	9 805,11	10 165,11		9 805,11	10 165,11
FD : Donateur MF - FED	1 300 000,00			325 000,00	975 000,00
FD : Donateur MP - FED	500 000,00	1 500 000,00			2 000 000,00
Fonds dédiés réservés à la gériatrie	100 335,19	576 410,99		100 335,19	576 410,99
Dotation en FD ; Appel à projets en cours (*)	2 000 000,00	1 145 468,60	354 531,40	883 937,00	2 616 063,00
b - Fonds dédiés à des projets futurs	5 723 851,91		-354 531,40		5 369 320,51
TOTAL FONDS DEDIES A UTILISER	14 853 145,90	3 379 163,12		2 017 505,07	16 214 803,95

(*) Le Bureau du 19 novembre 2014 a approuvé le lancement d'appel à projets concernant deux programmes d'envergure :

- a - Programme « Jeunes adultes à l'hôpital : transition pédiatrie / Services adultes »,
- b - Programme pour favoriser la création et l'aménagement de structures de « répit ».

(**) Les fonds dédiés de la Fondation au début d'exercice intègrent les fonds dédiés apportés par l'Association des Amis de la Maison de Solenn pour un montant de 482 969,71 euros (473 164,60+9805,11)

10 - Etat des créances et dettes au 31 décembre 2015

CREANCES (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT :			
Charges constatées d'avance	132 500,67	132 500,67	
- Autres	699 495,01	699 495,01	
TOTAL	831 995,68	831 995,68	

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

10.2 - Projets conventionnés auprès des hôpitaux au 31 décembre 2015

(En Euros)					
Situations Ressources	Engagements au début d'exercice	Engagements au titre de l'exercice	Versements en cours d'exercice	Annulation	Engagements au 31/12/2015
	A	B	C	D	E = A+B-C-D
4 - 1 - ENGAGEMENTS AUPRES DES HOPITAUX					
OPERATIONS/PROJETS					
Opération Pièces jaunes 2009	6 826,00			6 826,00	
Opération Pièces jaunes 2010	332 050,00		252 230,00	19 820,00	60 000,00
Opération Pièces jaunes 2011	26 133,00		15 493,00	10 640,00	
Opération Pièces jaunes 2012	362 449,00		195 015,37	65 267,63	102 166,00
Opération Pièces jaunes 2013	2 043 760,46		513 810,92	17 186,47	1 512 763,07
Opération Pièces jaunes 2014	2 805 819,00		502 495,25	38 345,75	2 264 978,00
Opération Pièces jaunes 2015		2 144 388,48	74 793,00	5 557,00	2 064 038,48
Sous total OPJ	5 577 037,46	2 144 388,48	1 553 837,54	163 642,85	6 003 945,53
Programme des adolescents - 2007	43 366,29		43 366,29		
Programme des adolescents - 2009	115 000,00				115 000,00
Programme des adolescents - 2011	14 000,00				14 000,00
Programme des adolescents - 2012	141 730,00		55 010,00	3 720,00	83 000,00
Programme des adolescents - 2013	575 997,00		452 300,00	2 700,00	120 997,00
Programme des adolescents - 2014	699 901,72		45 000,00	163,72	654 738,00
Programme des adolescents - 2015		296 625,00	55 000,00		241 625,00
Sous total Programme des adolescents	1 589 995,01	296 625,00	650 676,29	6 583,72	1 229 360,00
Programme Jeunes Adultes - 2015		883 937,00			883 937,00
Sous total Programme JA		883 937,00			883 937,00
+ DE VIE 2009	3 156,00		3 156,00		
+ DE VIE 2011	75 472,00		72 276,00	3 000,00	196,00
+ DE VIE 2012	237 087,00		158 129,00	49 268,00	29 690,00
+ DE VIE 2013	1 560 235,00		983 672,64	88 567,36	487 995,00
+ DE VIE 2014	4 336 482,00		979 295,00	14 018,00	3 343 169,00
+ DE VIE 2015		2 916 039,00	15 500,00		2 900 539,00
Sous total PDV	6 212 432,00	2 916 039,00	2 212 028,64	154 853,36	6 761 589,00
Douleur de la personne âgée 2011	26 525,00		3 825,00	18 000,00	4 700,00
Douleur de la personne âgée 2012	12 717,00		12 541,80	176,00	
Douleur de la personne âgée 2013	187 967,00		65 184,74	21 753,26	101 029,00
Douleur de la personne âgée 2014	255 518,00		122 487,32	3 535,68	129 495,00
Douleur de la personne âgée 2015		320 505,00			320 505,00
Sous total DPA	482 727,00	320 505,00	204 038,06	43 464,94	555 729,00
Programme urgence à l'hôpital - 2013	18 114,00		18 114,00		
Programme urgence à l'hôpital - 2014	337 636,00		168 562,00		169 074,00
Programme urgence à l'hôpital - 2015					
Sous total PUH	355 750,00		186 676,00		169 074,00
AP-HP : Maison des Adolescents	179 638,00				179 638,00
Fonds réservés aux Amis MDS-MDA		236 023,14	236 023,14		
FD, Intérêts affectés MDS-MDA	151 444,13				151 444,13
Divers	331 082,13	236 023,14	236 023,14		331 082,13
Fonds d'aide d'urgence social	234 809,99	200 000,00	157 769,49		277 040,50
Fonds d'aide d'urgence social - Spécial attentats		200 000,00	1 783,16		198 216,84
TOTAL ENGAGEMENTS AUPRES DES HOPITAUX	14 783 833,59	7 197 517,62	5 202 832,32	368 544,87	16 409 974,02

(*) *Les principaux projets soutenus par la Fondation en 2015 :*

Projets pédiatriques dans le cadre de l'opération Pièces jaunes 2015

CH Aubagne(13): « Création d'un secteur de consultations pédiatriques »

Afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des enfants. Subvention accordée : 66 000 euros.

ETAP (Etablissement Thérapeutique pour Adolescents à Pons)-Association Rénovation-PONS(17) :

pour la « Rénovation de l'existant et extension de la structure de soins de psychiatrie infanto-juvénile ». La réalisation de ce projet est prévue en 4 tranches. Subvention accordée : 167 500 euros.

Hôpital Bicêtre AP-HP (94) : « Création et aménagement de 9 chambres individuelles parents-enfant »

Subvention accordée : 200 000 euros

Maisons des adolescents dans les régions 2015

Centre Pierre Janet au HAVRE (76)

Rénovation de locaux pour l'aménagement d'ateliers thérapeutiques du service « Equinoxe », unité d'hospitalisation temps plein pour adolescents. Subvention accordée : 41 625 euros,

Programmes de la transition Jeunes Adultes 2015

Hôpital enfants maladies Necker - CHU- AP-HP

Création d'un espace de transition dédié aux adolescents-jeunes adultes(13-25 ans), touchés par une maladie rare et/ou chronique et d'outils d'information qui vont améliorer le transfert pédiatrique vers le secteur adulte. Ce projet innovant s'inscrit en partenariat avec des hôpitaux prenant en charge les patients jeunes-adultes après leur transfert. Les équipes de l'Hôpital Necker collaborent déjà, en particulier avec l'Hôpital européen Georges Pompidou, l'Hôpital Cochin, l'Hôpital Saint Anne et l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière. Une subvention de 488 742 € a été accordée

Projets gériatriques dans le cadre l'opération +de Vie 2015

CH. Arras : « Signalétique et décoration de l'unité »

La résidence Pierre Brunet est conçue comme un bâtiment unique, proposant un hébergement sur 3 étages. Ce projet architectural a pour objectif de favoriser l'orientation dans la structure avec l'identification de l'accueil et une signalétique adaptée. Il est aussi prévu de réhabiliter les espaces de vie (restauration, salons, salle d'activités, animation...) et d'humaniser les espaces d'hébergement (repères, rupture visuelle des longueurs de couloirs, repérage des chambres). Subvention accordée : 163 712 €

CH. Grand Fougeray : « Création d'un jardin et d'un parcours de santé » Subvention accordée : 70 000 €

Hôpital Sainte-Périne AP-HP : « Acquisition de mobilier pour équiper les quatre unités ». Dans le cadre de la rénovation des 4 unités de soins longue durée (140 lits) déjà soutenue par la Fondation, l'Hôpital Sainte-Périne sollicite un financement complémentaire pour offrir aux patients un équipement adapté et confortable. Subvention accordée : 116 654 €

Projet spécifique : Maison de Solenn-Maison des Adolescents

L'Association des Amis de la Maison de Solenn a été créée à l'initiative de la Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France à l'ouverture de la Maison en décembre 2004. Au cours de ces 10 dernières années, cette association d'intérêt général a financé et accompagné les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn. Elle a été soutenue par un petit nombre de grands mécènes et par quelques grandes entreprises qui lui ont permis de mobiliser plus de 2 millions d'euros, tout ceci étant réalisé avec des coûts de gestion qui n'ont pas dépassé les 150 mille euros durant ces dix années.

Au terme de cette décennie, la Maison de Solenn, qui était pionnière à sa création dans le traitement des troubles des adolescents, est pleinement reconnue au sein du monde médical et a ouvert la voie à la mise en place dans toutes les régions de France de maison des adolescents. Elle a validé dans la prise en charge des adolescents, l'intérêt et les bénéfices des ateliers de soins culturels

Dans un objectif de simplification administrative, il a été décidé l'Assemblée générale de l'Association et le Conseil d'administration de la Fondation de procéder à un apport partiel d'actif
Qui consiste en :

- Reprise en direct par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France des activités de l'Association à la Maison de Solenn.

La Fondation est légitime à prendre en charge ces activités, car elle a conçu et porté le projet de la Maison de Solenn, en a été le principal contributeur financier pour sa construction et elle est membre fondateur de l'Association.

La Fondation dispose d'un fonds dédié à la Maison de Solenn qui avait été constitué dans la période de construction de la Maison.

Ses statuts lui permettent de constituer en son sein un comité spécialisé pour le suivi de la Maison de l'activité des ateliers de soins culturels de la Maison de Solenn.

- A cet effet, l'Association des Amis de la Maison de Salenn a transféré à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France :

- l'ensemble de ses activités qui consistent à faire fonctionner les ateliers de soins culturels (Maquillage/ Cosmétique/ Soins corporel, Musique, Médiation corporelle et d'éducation du physique, Sport, Art plastique, Médiathèque, Philosophie – Français, Danse, Radio, jardinage, Enseignement et le projet scolaire),

- ses salariés et leurs contrats de travail avec leur ancienneté (2 documentalistes, un animateur radio et un enseignant du Français),

- ses ressources disponibles.

Ce transfert a été agréé par l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris qui a signé en mars 2007 une convention de partenariat avec l'Association des Amis de la Maison de Solenn.

Au plan juridique l'Association a procédé à sa dissolution le 19 mars 2015, a désigné un liquidateur et a fait dévolution du produit net de sa liquidation à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France conformément à ses statuts.

10.3 - Etat des autres dettes au 31 décembre 2015

AUTRES DETTES (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
AUTRES DETTES :				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 763,17	709 763,17		
- Dettes fiscales et sociales	200 348,26	200 348,26		
- Diverses dettes	5 592,43	5 592,43		
TOTAL	915 703,86	915 703,86		

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Le poste « Diverses dettes » se compose des montants des chèques émis, comptabilisés non encore présentés à l'encaissement et pour lesquels la provision correspondante résultant de la cession de titres n'a pas encore été constituée.

11 - Détail des dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2015 s'élèvent à 200 348,26 euros et se décomposent comme suit :

	31-déc-15	31-déc-14
- <i>Personnel et organismes sociaux</i>	60 957,33	55 536,82
- <i>Taxe due sur les rémunérations</i>	17 500,00	27 931,44
- <i>Dettes relatives aux congés payés</i>	121 890,93	100 687,40
	200 348,26	184 155,66

12 - Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance correspondent aux charges engagées et produits dégagés en 2015 sur des opérations 2016.

- Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par la Fondation.
- Par personnel mis à disposition, on entend le personnel intérimaire et le personnel détaché à la Fondation.

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition de la Fondation	
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Cadres	6,68	6,90	2,94	2,01
Employés	8,00	3,25		
TOTAL	14,68	10,15	2,94	2,01

- La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 17,62 salariés contre 12,16 en 2014. Cette augmentation s'explique par l'intégration à partir du 1^{er} janvier 2015 des 4 salariés de l'Association Amis de la Maison de Solenn-Maison des Adolescents.

14 - Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite :

Cet engagement qui s'élève à 54 041,00 euros a été enregistré en provision pour risques et charges.

D - 4 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1 – Achats de matières premières et autres approvisionnements

Ce poste se rétracte de 293 011,69 euros en 2014 à 273 835,42 euros en 2015. La réduction constatée résulte d'une optimisation des fournitures de collecte (Tirelires, affichages, encartages etc...).

2 - Autres charges externes

Ce poste passe de 1 828 162,79 euros en 2014 à 1 994 623,49 euros. Les charges de l'exercice 2015 enregistrent une augmentation des frais du personnel mis à disposition qui passent de 141 552,58 en 2014 à 212 663,19 euros en 2015.

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, nous communiquons les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge dans le résultat des comptes clos au 31 décembre 2015. Ces honoraires s'élèvent à 27 168,00 euros.

3 – Salaires et charges sociales

Ce poste progresse de 932 078,48 euros en 2014 à 1 129 922,75 euros en 2015. L'exercice 2015 enregistre la rémunération des quatre salariés affectés aux activités des ateliers thérapeutiques de la Maison de Solenn pour un montant de 169 467,93 euros.

Le montant global annuel des cinq salaires les plus élevés est de 345 000,01 euros.

4 - Subventions accordées par la Fondation

Cette rubrique traduit les engagements pris auprès des hôpitaux dans l'exercice.

5 - Produits de la générosité du public

Ce poste passe de 9 454 834,57 euros à 11 198 345,33 euros. Cette évolution s'explique notamment par l'encaissement des legs qui passe de 2 887 279,69 euros à 3 592 992,78 euro et d'un don exceptionnel de 1 500 000 euros.

Dans les Produits de la générosité du public figure la participation financière des partenaires de la Fondation (La Fondation Orange, Engie, la Caisse de Dépôts, AG2R-La Mondiale, et de la Fondation de l'entreprise l'Oréal). SFR, Alphéga, Walt Disney, Disney HachettePresse) à hauteur de 524 269,00 euros

6 - Autres produits de la générosité du public

Ce poste enregistre les annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux devenus sans objet.

7 - Produits financiers

La baisse de ce poste de 85 601,45 euros à 22 710,25 euros est imputable à la performance comparée des FCP monétaires qui passe de 0.28% en 2014 à 0,03% au 31 décembre 2015.

D - 5 - NOTES RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1 – Activités et faits caractéristiques

1 - 1 - Mission et domaines d'intervention

La Fondation a vocation à améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées, notamment les plus fragiles, les enfants et adolescents et les personnes âgées.

A ses trois domaines d'intervention historiques : rapprochement des familles, développement des activités, amélioration de l'accueil et du confort, s'ajoutent des champs d'actions spécifiques : lutte contre la douleur, prise en charge des adolescents avec l'ouverture en décembre 2004 de la Maison de Solenn – Maison des Adolescents, programme Urgences à l'hôpital.

1 - 2 - Structure

La Fondation comprend 15 salariés dont 4 affectés à l'activité des ateliers thérapeutique culturels de la Maison de Solenn – Maison des Adolescent, 3 collaborateurs mis à disposition par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris au 31 décembre 2015. Par ailleurs, une dizaine de bénévoles, représentant un équivalent de 4 temps plein, apportent leur concours de manière récurrente.

2 - Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

2 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2015 est établi conformément au modèle recommandé par le règlement comptable N° 2008-12 du décembre 2008 du comité de la réglementation comptable et aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique de celles qui ont une autre origine. En l'occurrence, il a été retenu pour principe que seuls les produits financiers et la subvention d'accompagnement versée par l'AP-HP relevaient de la deuxième catégorie.
- Les ressources non utilisées ou pas encore allouées à un projet déterminé bien qu'affectées à un des programmes de la Fondation sont inscrites par la Fondation à son bilan en fonds dédiés, sous deux rubriques : fonds dédiés à des programmes, fonds dédiés restant à engager.
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent les emplois relevant des missions sociales de la Fondation, les frais d'appel à la générosité publique, des immobilisations et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations recyclées¹ sont utilisés en premier avant les ressources nouvelles de l'année.
- La rubrique « Autres produits de la générosité du public » enregistre les annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux après décision du Conseil d'Administration.
- Les produits financiers et la subvention d'accompagnement de l'AP-HP financent les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique. Si elles sont excédentaires, le solde est affecté, via le résultat comptable de l'exercice, en fonds associatifs, sauf décision du Conseil d'Administration d'affecter ce solde aux missions sociales.

¹ Part non utilisée des subventions initialement allouées à des hôpitaux.
FHP-HF

- Les ressources affectées provenant de la générosité publique sont, pour l'essentiel, affectées par les donateurs dans le cadre des opérations de collecte. Celles qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs.
- La rubrique « Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » enregistre le solde des exercices 2012 à 2015.

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

Lorsqu'un don dédié, inscrit au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisé en totalité, l'engagement d'emploi pris par la Fondation envers le donateur est inscrit en charges sous la rubrique « Ressources restant à utiliser » et au passif du bilan sous un compte de fonds dédiés.

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit d'un compte de produits « Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs ».

2 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

L'organisation de la Fondation repose sur deux pôles d'activité opérationnels : le financement des projets et relations avec les hôpitaux (la mission sociale de la Fondation), et la collecte de fonds. Ces deux pôles s'appuient sur deux pôles fonctionnels : la communication institutionnelle et l'administration générale. Les frais directs représentent les charges engagées par chacun des quatre pôles. Les frais de structure engagés par les pôles fonctionnels sont réaffectés à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%) à la mission sociale de la Fondation et vingt-cinq (25%) pour cent à la collecte des fonds.

2 - 3 - Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

	Rubriques du Compte d'emploi des ressources				
	Frais liés à la mission sociale	Coûts d'appel à la générosité du public	Frais de fonctionnement y.c. les dotations aux provisions		Total répartition
Rubriques du Compte de résultat	Frais liés à la mission sociale	Coûts d'appel à la générosité du public	Frais d'information et de communication	Frais d'administration générale	
CHARGES D'EXPLOITATION :	622 102,86	2 193 195,31	391 694,95	243 217,64	3 450 210,76
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 744,87	250 121,55	5 956,25	6 012,75	273 835,42
Autres achats et charges externes	182 193,78	495 339,26	94 096,01	46 228,37	817 857,42
Charges locatives	572,86	2 884,76	572,86	572,86	4 603,34
Honoraires	13 905,24	133 574,38	13 905,25	14 357,25	175 742,12
Conception, création, fabrication	600,00	365 182,87	1 036,40		366 819,27
Missions, réceptions, déplacements	8 743,38	45 699,21	5 580,90	5 294,99	65 318,48
Frais postaux & frais télécom.	12 089,77	528 013,27	12 089,91	12 089,91	564 282,86
Impôts, taxes et versements assimilés	495,10	5 850,42	495,10	870,10	7 710,72
Salaires et charges sociales	381 429,28	353 396,79	247 633,72	147 462,96	1 129 922,75
Autres charges	2 974,24	5 778,63	2 974,24	2 974,24	14 701,35
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 354,34	7 354,17	7 354,31	7 354,21	29 417,03
CHARGES FINANCIÈRES :					
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				1 624,78	1 624,78
	622 102,86	2 193 195,31	391 694,95	244 842,42	3 451 835,54

3 - Notes sur les emplois

3 - 1 - Missions sociales :

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 7 028 094,69 euros. Ils intègrent également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 622 102,86 euros dont 169 467,93 euros rémunération des salariés affectés à la Maison de Solenn soit un total de 7 650 152,55 euros.

3 - 2 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et les frais de marketing direct, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

3 - 3 - Frais de fonctionnement

a – Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

b – Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

- Le montant global annuel des cinq salaires les plus élevés est de 345 000,01 euros

4 - Notes sur les ressources

- Quatre axes de collecte dont deux campagnes de solidarité :

a - Pièces jaunes :

Date : chaque mois de janvier depuis 1990

Un outil de collecte : la tirelire

Un parrain : Christian KAREMBEU depuis 2012.

Les sommes collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste sont centralisées par La Poste et acheminées par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

b - +de Vie :

Date : chaque mois d'octobre depuis 1997

Un outil de collecte : le bulletin de soutien

Une marraine : Mireille DARC depuis 2008.

c – actions de marketing direct

Depuis le deuxième semestre de l'année 2011 la Fondation a mis en place une stratégie de marketing direct pour les trois années à venir. Cette orientation ne se substitue pas aux collectes de fonds « Pièces jaunes » et « + de Vie » : elle doit les renforcer et les optimiser

d - legs et autres libéralités :

Dans ce domaine la Fondation développe une politique de promotion de sa mission sociale notamment auprès des notaires.

5 - Information concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature mises à la disposition de la Fondation au cours de l'exercice 2015 sont les suivantes :

Les dirigeants de la Fondation :

La contribution des membres du conseil d'administration de la Fondation est bénévole.

Personnel :

- La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a bénéficié au cours de l'exercice 2015 de l'aide d'une douzaine de bénévoles, représentant un équivalent de quatre temps plein.

Il s'agit d'une équipe qui se relaie, à tour de rôle, chaque jour au sein des différents services de la Fondation.

Outre les interventions bénévoles évoquées ci-dessus la Fondation a bénéficié en 2015 des contributions volontaires en nature suivantes :

a - AP-HP : - mise à disposition des locaux sis 13 rue Scipion – 75005 Paris,

b - Partenaires Pièces jaunes 2015

- Banque de France (tri et comptage des pièces, mise à disposition d'agents et des instruments de pesage de la collecte, transfert des fonds collectés, mise à disposition du service de transport de fonds, stockage des fonds dans les succursales).
- La Poste (diffusion des tirelires, collecte des tirelires pleines, avec la participation de bénévoles postiers). La Banque postale s'associe également à l'opération Pièces jaunes en proposant à tous ses clients, pour la deuxième année de suite, un dispositif spécial de don en ligne.
- Ministère de l'Education nationale (mise à disposition du listing d'étiquettes pour l'envoi des documents de mobilisation et relance des académies pour la mobilisation des écoles et des collèges en menant une action pédagogique.).
- GDF Suez (soutient l'opération Pièces jaunes dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur de l'enfance en difficulté et de l'accompagnement des enfants malades.).
- RTL (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle de l'opération pour la 25^{ème} année).
- TF1 (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle et organisation d'une spécial Pièces jaunes dans le cadre de l'émission « Qui veut gagner des millions ? »).
- Carrefour (mise en place de tirelires géantes et de petites tirelires (96000) aux caisses de ses magasins avec collecte auprès de la clientèle, affichage en magasin, soutien rédactionnel).
- Confédération Nationale de la boulangerie - pâtisserie française (diffusion des tirelires, suivi rédactionnel et mobilisation des boulangers).
- TV Magazine : (encartage de la tirelire dans le supplément de nombreux titres de la presse quotidienne nationale régionale et soutien rédactionnel).
- BRINKS (habillage aux couleurs de pièces jaunes de 650 véhicules de transport de fonds et participe ainsi, à la médiatisation de l'opération auprès du grand public et campagne de mobilisation de ses salariés)

- Disney Hachette Presse : dispositif rédactionnel dans différents magazines et offre de la tirelire dans diverses publications.
- SFR s'associe à l'opération Pièces jaunes et lance pour la deuxième année consécutive, auprès de ses abonnés, la campagne « 1SMS = € » permettant de collecter des dons intégralement reversés à la Fondation.

c - Partenaires Plus de Vie 2015

- Le groupe AG2R-La Mondiale, (remise d'un prix récompensant plusieurs établissements hospitaliers en France pour leurs initiatives dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées hospitalisées).
- Radio France : France Inter, France Info et France Bleu, (diffusion du spot promotionnel et soutien rédactionnel).
- France Télévisions, (diffusion de spots promotionnels, soutien rédactionnel et organisation d'une émission en prime-time « Au nom des Autres »).
- Fondation Orange, (soutient l'opération + de vie dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur des personnes âgées hospitalisées).
- Caisse des Dépôts, (soutient l'opération + de vie dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur des personnes âgées hospitalisées)
- Groupe Téléperformance impliqué depuis 2006 notamment par l'enregistrement des promesses de dons lors de la soirée spéciale + de Vie sur France 3

6 - Détail des legs et donations :

a - Legs encaissés en 2015	3 592 992,78
En cours accepté par le Conseil d'administration	3 298 960,57
En cours accepté par l'autorité de tutelle	1 226 461,98
b - Total des engagements reçus	4 525 422,55

7 - Liste des 5 premiers fournisseurs et prestataires de services

Médiaprism

69 rue du Ranelagh

75016 PARIS

Président : Arnaud SAINT-GUILHEM

Impression des documents, dépliant, lettres hôpital soleil, mailing personnalisation et routage ainsi que leurs frais d'honoraires.

La Poste international Mail Solution - Quadrigua

7 Quai André Citroën

Tour Cristal

75015 Paris

Président : Béatrice ROUX

Création des messages d'appel au don pour des mailings de prospection, réactivation et leur routage auprès des nouveaux éventuels donateurs

Société d'édition TV Magazine

14 boulevard Haussmann

75009 PARIS

Président : Marc FEUILLEE

Fabrication des tirelires et encartage dans le journal TV Magazine et honoraires

Canon France Business Services SAS
12 avenue de l'Europe
77144 MONTEVRAIN
Président : Christophe GUSMAN
Prestataire de traitement des dons et routage des reçus fiscaux

Assistance publique – Hôpitaux de Paris
3 avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Directeur Général : Martin HIRSH
Mise à disposition de la Fondation de deux cadres santé